

CERCLE NOTRE-DAME DE GUADALUPE

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Chers membres du Cercle,

En tant que représentant de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada auprès de cette coalition, j'aimerais exprimer notre gratitude d'avoir l'occasion de participer aux efforts en vue d'améliorer les relations entre l'Église catholique et les peuples autochtones du Canada. La coalition m'a d'ailleurs demandé de partager quelques détails concernant le comité de justice sociale de notre organisation ainsi que les actions positives entreprises pour soulager la pauvreté chez les peuples autochtones.

Bien que le Cercle Notre-Dame de Guadalupe ait été formé pour mettre de l'avant une réponse et un plan d'action en lien avec les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation, nous croyons devoir entreprendre des actions qui vont bien au-delà de ces recommandations. Il est vrai que de telles actions sont appelées à dépasser notre mandat, mais nous croyons fermement qu'elles peuvent contribuer à renforcer encore davantage nos relations futures avec les peuples autochtones.

De plus, en tant qu'organisation fondée sur l'exemple donné par notre patron, saint Vincent de Paul et notre fondateur Frédéric Ozanam, nous mettons l'accent sur l'action plutôt que sur les seules paroles. Bien que nous entérinions pleinement l'objectif de la coalition de mettre de l'avant un plan d'action qui prévoit des mesures immédiates en lien avec les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation, nous sommes d'avis que notre implication ne doit pas s'y limiter. Le Cercle Notre-Dame de Guadalupe a l'occasion de faire de notre réponse et de nos actions en lien avec les objectifs de la CVR un tremplin vers le développement d'un partenariat de collaboration durable avec les peuples autochtones.

J'aimerais brièvement passer en revue le travail que nous accomplissons actuellement avec des communautés autochtones, dont le peuple Inuit des régions du Grand Nord et d'autres communautés des Premières Nations. Parmi tous les efforts consentis, notons que nous avons commencé en établissant d'abord de solides relations avec les prêtres ou religieuses au niveau local. Nous avons constaté que ces représentants de notre Église sont profondément dédiés à aider leurs paroissiens et qu'ils constituent ainsi une base solide et expérimentée, qui nous aide grandement à déployer nos efforts.

Au nord du 60^e – Ce projet a débuté dans notre Région de l'ouest en 2014, en réponse à une demande d'aide provenant de l'une des communautés (voir en annexe).

En 2015, il fut décidé que notre région de l'Ontario s'occuperait de la région du Nunavut dans le cadre du projet Au nord du 60^e (voir en annexe).

Premières Nations – Bien que nous ayons tenté depuis plusieurs années d'établir des relations plus solides avec les communautés des Premières Nations, ce n'est que tout récemment que nous avons réussi à établir les contacts nous permettant de travailler avec elles en tant que partenaires.

Cadotte Lake – (voir en annexe).

Baie-James – (voir en annexe).

Nous avons également eu des réunions et des discussions avec des missions catholiques, des évêques et des diocèses sur les différentes façons dont nous pouvons collaborer. Dans le cadre de notre travail dans le Grand Nord auprès du peuple Inuit, nous avons établi de très bonnes relations avec Mgr l'évêque Krotki et un certain nombre de ses prêtres de paroisse. Nos membres démontrent de plus en plus d'intérêt envers le projet et nous invitons les autres organisations membres du Cercle à penser à diverses façons

dont nous pourrions collaborer aux mêmes fins dans l'avenir. Nous comptons 800 conférences paroissiales à travers le Canada, regroupant environ 10 000 membres. Nos efforts ne peuvent toutefois pas être considérés comme portant exclusivement sur les régions nordiques, car nous avons aussi reçu des demandes d'aide de la part de communautés des Premières Nations situées dans le sud de l'Ontario.

Nous croyons également valable de collaborer avec des organisations autochtones existantes telles que l'Assemblée des Premières Nations et les centres d'amitié autochtones de même qu'avec les dirigeants de diverses communautés des Premières Nations.

La Société de Saint-Vincent de Paul est aussi pleinement consciente de la nécessité d'informer et d'éduquer ses propres membres concernant les nombreux enjeux et injustices auxquels font face les peuples autochtones du Canada. Parmi les enjeux les plus importants, notons l'approvisionnement en eau potable, l'éducation, les préjugés raciaux et le système de justice pénale.

L'un des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés en tant qu'organisation catholique est le gouffre qui existe depuis des années entre l'Église catholique et les peuples autochtones. Chaque fois que nous entreprenons une action en vue de répondre aux besoins, l'accent est toujours mis sur la nécessité qu'il s'agisse d'un partenariat de partage et non pas de charité. Ce concept a vu le développement de solides relations de confiance entre notre Société et les peuples autochtones, ce qui a permis de jeter des passerelles entre notre foi catholique et les peuples autochtones. Notre expérience de travail avec les communautés et les peuples autochtones nous a démontré qu'il est d'abord essentiel de gagner leur confiance, en écoutant leur point de vue sur les façons dont nous pouvons travailler ensemble à bâtir un avenir meilleur. Chaque fois que nous établissons une nouvelle relation, notre engagement doit demeurer aussi longtemps qu'on a besoin de nous. Nos actions parlent beaucoup plus fort que n'importe quel discours. Nous croyons aussi que la Société de Saint-Vincent de Paul peut jouer un rôle dans l'éducation, tant de nos propres membres que de la population catholique dans son ensemble, en ce qui a trait à une meilleure compréhension de la culture et des traditions des peuples autochtones.

Notre site web national (www.ssvp.ca) publie des nouvelles et des mises à jour sur nos activités ainsi que sur la justice sociale, dans le numéro spécial du Vincenpaul et dans d'autres numéros, qui contiennent aussi d'autres articles à ce sujet. Le numéro sur la justice sociale est publié en février, en juin et en octobre de chaque année. Nous encourageons nos conseils et conférences membres à considérer la possibilité d'inviter des représentants de communautés des Première Nations environnantes à venir parler de leur communauté et de leur peuple lors d'une réunion régulière. Notre AGA de 2017, à Québec, avait au programme une présentation des plus émouvantes et informatives sur Notre-Dame de Guadalupe et le Cercle, animée par Graydon Nicholas.

Nous poursuivons dans nos relations avec les peuples autochtones le même objectif que nous poursuivons à l'égard des personnes vivant dans la pauvreté, soit d'engager, encourager et habiliter ces concitoyens à faire entendre leur voix quant à leurs besoins et aux façons d'y pourvoir. Nous ne réussissons pas toujours parfaitement à y parvenir, mais nous poursuivons nos efforts, qui ne relèvent pas de la charité mais bien du partage, de la bienveillance et de la compassion.

En conclusion, j'aimerais à nouveau exprimer à quel point la Société de Saint-Vincent de Paul apprécie l'invitation du Cercle à faire partie de cette importante coalition.

Bien sincèrement,

Jim Paddon, président
Comité national de justice sociale
Société de Saint-Vincent de Paul, Canada